



Saisie attribution sur compte bancaire

Par **gos91000**, le **19/07/2021** à **23:30**

Bonjour je souhaite savoir si le fond covid versé par la dgif est t il saisissable ou pas par un huissier lors d une saisie attribution merci par avance

Par **P.M.**, le **20/07/2021** à **08:13**

Bonjour,

S'il s'agit de l'aide prévue par le [Décret n° 2020-519 du 5 mai 2020 portant attribution d'une aide exceptionnelle de solidarité liée à l'urgence sanitaire aux ménages les plus précaires](#), l'art. 5 précise :

[quote]

Sous réserve des dispositions de l'article 4 du présent décret, l'aide exceptionnelle de solidarité attribuée en application du présent décret est incessible et insaisissable.

[/quote]